

Hors-série

n° 46 20 €

www.urbanisme.fr

LA REVUE

urbanisme

Questionner l'étalement urbain



ENTRETIEN

L'avenir de la ville étalée ou le champ/chant **des possibles**

Pour interroger l'avenir des pans d'urbanisation étalée ou diffuse, confrontés aux défis du développement durable, les CAUE ont fait appel à **Martin Vanier**, géographe, consultant, pour un exercice de prospective basé sur les scénarios du programme Datar 2040 organisé à Montpellier en mars 2009. Fort du vif succès rencontré lors de cette session, Martin Vanier a poursuivi son partenariat auprès des CAUE tout au long d'un second cycle de formation, de 2011 à 2012. **Sylvaine Glaizol** (CAUE de l'Hérault) et **Walter Acchiardi** (CAUE de la Drôme) l'ont interrogé sur différentes notions, convictions et sur sa perception des CAUE.

Sylvaine GLAIZOL : *Dans le cadre du conseil aux collectivités locales, nous sommes confrontés à une situation paradoxale : un discours dogmatique chez les professionnels, relayé par des lois et des décrets sur la « lutte contre l'étalement urbain » et, sur le terrain, la production d'un étalement débridé, le plus souvent contraire aux injonctions de compacité, de mixité et autres vertus. C'est, entre autres, le décryptage de ce système paradoxal et inopérant qui a été sous-jacent à ces formations...*

Walter ACCHIARDI : *Effectivement, n'y a-t-il pas, depuis plus de trente ans, un double discours qui rend l'exercice du conseil difficile ? Correspond-il à des intérêts – économiques – non explicites ?*

Martin VANIER : Cela correspond à des intérêts, au sens

large, au contraire très explicites. Rappelons-nous les trente dernières années, et les trente précédentes : la vigueur de la révolution urbaine, la croissance démographique sans précédent – désormais exceptionnelle en Europe – la mutation de l'agriculture et de sa productivité... Durant ces soixante ans s'est structuré tout un système d'expansion urbaine, à la fois par les transactions foncières, la constitution d'une filière BTP, celle de diverses professions de lotisseurs-promoteurs-constructeurs, le tout avec l'appui financier, fiscal et réglementaire de l'État, sans oublier l'accompagnement par toute l'offre des biens de consommation propres à la vie dans la ville au large...

Le vrai problème, c'est que ce système d'expansion urbaine ne s'est accompagné d'aucun effort conceptuel, ou même

idéologique, autre que celui que les individus eux-mêmes ont réalisé, au nom d'un idéal personnel de l'habitat. Au contraire : pendant qu'on étale, en toute conscience, on produit un discours officiel de contention urbaine, dès 1967 avec la Loi d'orientation foncière, et on le répète depuis avec une constance qui n'a d'égale que celle de l'étalement. Du coup, il n'y a jamais eu de projet politique – au sens de production collective de sens – pour cette fraction de la société urbaine projetée hors des villes. Le politique continue à se référer aux villes constituées ou aux campagnes, en deux discours qui aiment s'opposer, mais pendant ce temps la société va habiter ailleurs.

S. G. : *La critique de l'étalement urbain apparue dans les années 1970 est relayée de manière très récente dans les médias et par les professionnels. N'est-elle pas confuse sur un phénomène difficile à saisir ?*

M. V. : La critique vient de loin, en effet. Elle est d'abord sociale (les travaux des sociologues sur « les pavillonnaires », dès 1966, avec Nicole Haumont, Raymond Ledrut, et plus tard Marie-Christine Jaillot) ; puis environnementale, avec le thème de la « ville insoutenable » (François Cluzet, par exemple) et inhabitable ; et plus récemment politique, avec une lecture du vote frontiste dans les périphéries (Jacques Lévy). Il y a aussi de nombreux travaux plus nuancés, plus attentifs à la société telle qu'elle s'installe dans ces espaces (Rodolphe Dodier et ses collègues, Bruce Bégout et d'autres). Les médias relaient le débat critique, mais les chercheurs sont un peu passés à autre chose...

S. G. : *Mais c'est encore un discours très présent auquel nous sommes sensibles. La disparition du patrimoine agronomique est mesurée et décriée par un certain nombre d'acteurs.*

M. V. : Je ne suis pas un spécialiste de la question, mais il me semble qu'il est difficile de cristalliser la question périurbaine sur une très hypothétique disparition de l'agriculture, dont la surface agricole utile (SAU) n'a que marginalement diminué en soixante ans – et pas seulement à cause de la ville, mais aussi à cause de la forêt. L'argument de la disparition « de l'équivalent d'un département de SAU tous les dix ans » sert d'étendard dramatique, avec aujourd'hui le recul de la biodiversité. Les faits sont plus complexes et plus nuancés.

S. G. : *La question de l'étalement urbain est-elle abordée aux bonnes échelles ? Les échelles de la planification sont-elles adaptées ?*

M. V. : Dans un monde de mobilité, la planification court toujours derrière les phénomènes qu'elle prétend encadrer. On sait que certains SCOT, dits « de gouvernance », embrassent des centaines de communes, au risque d'une assez faible efficacité. Tandis que d'autres dits « de gouvernement », atteignent leurs objectifs, mais généralement à l'échelle des agglomérations. On est loin d'avoir trouvé le cadre unique et rassembleur pour affronter la question de l'étalement.

S. G. : *Alors, que manque-t-il pour avoir une vision plus positive de ces territoires du périurbain ?*

M. V. : Il manque une volonté collective de faire de l'espace périurbain un espace politique, un espace de projet. Dans la

ville cela existe, dans la campagne et le village aussi, dans le périurbain, cela est à construire. On fabrique l'espace périurbain un peu comme si on pouvait se passer de politique. Et lorsqu'elle s'affirme, elle le fait spontanément sur un mode défensif, contre la ville avec laquelle le périurbain fait système, ou en référence mythique à une ruralité singée. Il faut ouvrir l'espace de conception de la ville telle qu'on l'a et où on l'a désormais.

S. G. : *Et pour que ce changement se mette en place, que faut-il ?*

M. V. : Du temps, des débats, des conflits, des compromis, des essais, des erreurs, des doctrines... La ville a mis des siècles à penser puis à commencer à résoudre les problèmes qui sont les siens. Cette nouvelle forme de ville dite « étalée » a besoin de cheminer, avec la société qui la traverse.

W. A. : *Vous considérez donc le périurbain comme un nouveau territoire pour lequel nous manquons de patience. Peut-on retrouver du sens sur le temps long ?*

M. V. : Oui, sur le temps long, devant en prospective, derrière en histoire et mémoire. Cela nous sortirait du syndrome de la stigmatisation. Après tout, ces faubourgs qu'on adule aujourd'hui, ils étaient la plaie des villes du XIX^e siècle. Ces banlieues sinistres de l'entre-deux-guerres, elles sont devenues des quartiers de l'agglomération, etc. Essayons d'imaginer ce que va devenir la ville étalée.

S. G. : *Mais peut-on être le même urbaniste devant un espace rural en train de se transformer et devant un espace qui a déjà deux générations d'urbanisation et qui doit se poser les questions de sa mutation ? Ce que l'on a vu lors de la rencontre à Rodez¹ par exemple ? Pour les CAUE, l'intérêt*

est de proposer un éclairage sur les manières d'habiter les territoires lorsqu'ils ne sont plus ruraux, mais qu'ils ne sont pas non plus périurbains...

M. V. : Urbain, rural, périurbain... on voit bien que notre vocabulaire est en bout de course pour pouvoir faire face aux questions que vous posez, qui sont celles de nos territorialités contemporaines. Plutôt que d'asséner, comme certains de mes collègues, que nous sommes « tous urbains », nous devrions être beaucoup plus attentifs aux processus et aux formes par lesquelles nous redifférencions notre urbanité, y compris en la combinant avec une ruralité contemporaine qu'on aurait tort d'évacuer du paysage, dans un pays où de larges fractions du territoire comptent moins de 50 habitants au km², et parfois beaucoup moins encore.

S. G. : *En guise de conclusion, quelle idée vous faites-vous de ce que nous sommes, de la diversité des professionnels qui sont venus – de plus en plus nombreux au fil des sessions – à ces formations, et du réseau qu'ils constituent ?*

M. V. : Les CAUE sont un milieu professionnel intéressant par sa capacité collective à être rétif à la norme, aux doctrines arrêtées, à la pensée unique. Certainement grâce à la grande diversité de ses situations. C'est le bon côté de cette diversité. Mais ensuite, je me suis rendu compte qu'elle était aussi source d'une divergence dans le métier et dans les façons d'exercer les missions d'un territoire à un autre. ■■■

**La planification court
toujours derrière
les phénomènes qu'elle
prétend encadrer**



--- Certains CAUE revendiquent la distance à l'opérationnel et restent dans des postures qui relèvent de l'éducation, la sensibilisation, la culture, l'éclairage, d'autres sont plus proches d'une assistance à maître d'ouvrage. Du coup, la relation au projet est parfois difficile à cerner.

S. G. : Nous « invitons » au projet, nous aidons à formuler une commande, cela dépend des territoires, des ingénieries déjà en place...

W. A. : Et malgré nos différences, nous partageons, me semble-t-il, une culture commune. C'est notre spécificité d'être sur les deux « champs », culturel et pré-opérationnel. La professionnalisation des équipes à travers les sessions de formation, cette publication, fait partie du chantier dans lequel nous sommes engagés.

S. G. : Quel intérêt trouvez-vous, par rapport à votre activité de chercheur, dans cette « fréquentation » des CAUE ?

M. V. : Une capacité d'aller « attraper » des réalités territoriales,

auxquelles vous avez accès... Pour moi, les CAUE représentent un réseau d'une très forte territorialité. Il y a dans presque tous les départements un CAUE et ses gens de terrain, et cela représente du potentiel. J'ai découvert l'intérêt de se balader dans le bassin minier, dans les périphéries de Montpellier, le vignoble alsacien, les causses aveyronnais ou les collines de la Drôme. C'est quand même sans équivalent à ma connaissance, même dans des réseaux très intéressants, plus en capacité de fabriquer en commun, plus puissants, comme la FNAU, les PNR, les Pays. Du coup, au sein du réseau des CAUE, le « d'où je viens » l'emporte sur le « de quelle compétence est-il question ». Il y a une sorte de lissage entre les différentes disciplines et cultures professionnelles rassemblées, qui peut peut-être poser question.

S. G. : Ce lissage était peut-être lié au sujet, et il est vrai que la « pratique CAUE » nous sort de nos champs disciplinaires originels. Selon vous, quels nouveaux savoir-faire les CAUE devraient-ils développer ?

M. V. : En matière de nouvelles compétences, la plus importante est certainement la médiation, mais vous y êtes déjà confrontés.

S. G. : C'est dans nos sensibilités, mais nous ne sommes pas tous formés à la médiation.

M. V. : Mais, même « formés sur le tas », vous êtes bien à ce rendez-vous. Une autre compétence à développer et à consolider serait la prospective, la capacité de poser un débat en passant par le futur, d'imaginer les choses en changeant de représentations. Il y a encore souvent l'idée que la prospective doit être une expertise extérieure. Elle ne relève pourtant pas d'une technicité extraordinaire, ce n'est pas un exercice savant. Et enfin, attention aux compétences à ne pas perdre, je pense à la capacité de dessiner, de projeter... de conceptualiser par le dessin !

W. A. : Ces cycles de formation et d'échanges sur « l'étalement urbain » ont nourri nos réflexions sur la complexité et les potentialités des territoires en question, l'emboîtement des échelles territoriales, l'articulation des ingénieries, l'implication des habitants... et, au-delà, les enjeux de la transition écologique et de l'urbanisme durable. Je reviens sur la place du CAUE entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'usage. Où est-il le plus attendu pour aborder les questions d'urbanisme ?

M. V. : Le triangle judicieux que vous évoquez doit être occupé... à plusieurs. Il me semble que c'est l'enjeu de fond d'une mise en convergence de l'ingénierie territoriale, et que le temps où chaque contributeur à cette ingénierie devait s'imaginer en « homme-orchestre » est derrière nous. Et en plus, dans l'état actuel, il y a fort à parier que la réponse par la convergence et la coordination des ingénieries ne sera pas la même d'un territoire à l'autre.

W. A. : C'est un bon renvoi aux travaux que nous menons entre CAUE, sur nos positionnements à la fois communs et spécifiques aux contextes où nous intervenons... ■

① Formation, étalement urbain. Session 3, cycle II, Territoires en mutation. Écrire et dessiner la ville territoire, Rodez, mai 2012. Site : fncaue.fr/?-ETALEMENT-URBAIN-